

L'Adresse—M^{me} Finestone

gouvernement libéral qui l'a précédé et au moins de maintenir le rythme avec lequel cette dernière s'est fait le défenseur des droits des femmes.

[Traduction]

Le changement, monsieur le Président, doit commencer au cœur même du processus de décision du gouvernement, c'est-à-dire au comité des priorités et de la planification du cabinet. Il semble incongru que le ministre responsable de la situation de la femme ne fasse pas partie à part entière de ce groupe clé et ne puisse pas participer directement à ses discussions et à ses décisions. Le gouvernement risque de se faire accuser de n'accorder qu'une attention symbolique aux graves préoccupations des Canadiennes puisqu'il les exclut de son centre de décision.

A venir jusqu'à maintenant, les écarts entre les promesses électorales et la réalité du discours du trône sont troublants, monsieur le Président. Tout d'abord, au chapitre de l'emploi: on avait promis un programme de promotion sociale obligatoire dans le secteur public et promis d'appliquer le principe de rémunération égale pour un travail d'égale valeur. On avait promis de faire respecter ce principe par les entreprises qui cherchent à obtenir des contrats du gouvernement fédéral. La réalité que nous révèle le discours du trône, c'est qu'on va remettre à l'étude le principe de la rémunération égale pour le travail d'égale valeur. La réalité, c'est qu'on passe sous silence le respect de ce principe par les adjudicataires de contrats.

Deuxièmement, les garderies d'enfants constituent un droit fondamental pour les femmes qui luttent pour leur indépendance économique, et la pierre angulaire de leur droit au travail. Le gouvernement a adressé un message vague et alarmant aux Canadiennes en annonçant sa décision empreinte d'une prudence excessive de confier ces questions à un comité parlementaire dès qu'un groupe de travail indépendant sur les garderies aura présenté ses recommandations en décembre prochain. Avant d'essayer de réinventer la roue et de gaspiller les fonds publics, ce comité parlementaire devrait commencer par examiner les rapports existants provenant d'experts dont les travaux au sein du groupe de travail sur les garderies sont sur le point de prendre fin, et décider ensuite s'il lui est vraiment nécessaire de poursuivre cette étude.

[Français]

Troisièmement, une question d'origine capitale, le système des pensions. Dois-je rappeler à ce gouvernement que seulement le tiers des travailleuses canadiennes bénéficie d'un régime de pension? Iront-elles grossir les rangs du groupe le plus pauvre de notre population, les femmes âgées de plus de 65 ans? Les études, les consultations nécessaires ont déjà été effectuées par le gouvernement précédent. Ce que les Canadiennes réclament du gouvernement, c'est qu'il passe à l'action maintenant.

[Traduction]

Quatrièmement, il faut se pencher de toute urgence sur la question de la pornographie. Lorsque le rapport Fraser aura été présenté, le gouvernement devra agir rapidement. Il en va de même avec l'important rapport de la Commission Badgley sur les agressions sexuelles dont sont victimes les enfants au Canada. Nous devons collaborer avec les tribunaux, les provinces, le monde médical et les diverses associations communautaires, afin de prévenir toute forme de violence exercée contre

les enfants. Certaines mesures utiles doivent être prises immédiatement, afin de lancer un message d'espoir.

Cinquièmement, nous ne devrions pas oublier les femmes âgées seules. On a fait allusion à la responsabilité de la collectivité en général dans le discours du trône en évoquant un régime communautaire de soins de santé, et cette idée est tout à fait louable. Le gouvernement devrait garantir aux personnes âgées un revenu, des programmes sociaux et des soins médicaux suffisants pour leur permettre de rester chez elles, de continuer à mener une vie active en tant que membres à part entière de la société. Ne remettons pas en question l'universalité de certains programmes qui sont essentiels à leur sécurité.

[Français]

A cet égard, la décision du gouvernement d'étendre l'allocation de survivance aux veuves et aux veufs âgés de 60 à 64 ans est un pas dans la bonne direction. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement devrait avoir une vue plus englobante. Une telle proposition est discriminatoire à l'égard des personnes âgées qui n'ont jamais été mariées. Parmi celles-ci on compte 200,000 femmes, ces dernières ne seraient pas admissibles à une pension avant l'âge de 65 ans.

[Traduction]

Ce sont là les questions touchant les femmes qui ont été abordées dans le discours du trône, monsieur le Président. Je regrette de dire que le signal donné aux femmes dans le discours du trône est un signal d'alarme. Quelles mesures concrètes le gouvernement nous a-t-il dit vouloir prendre? Il va réexaminer la notion de rémunération égale pour travail d'égale valeur; ralentir les programmes de promotion sociale; faire traîner les choses en ce qui a trait aux exigences pour l'octroi des contrats; étudier la question des garderies au lieu d'agir; discuter de la réforme des pensions au lieu de passer aux actes; ne prendre aucune mesure importante dans le domaine de l'agriculture qui touche tant de femmes; réduire de 9.6 millions de dollars les crédits accordés aux logements sociaux. Toutes ces choses sont cruciales pour la vie de millions de Canadiens, surtout les femmes, qu'il s'agisse de chefs de familles monoparentales, de mères de famille nombreuse ou de femmes âgées. Ce ne sont pas des signes encourageants, monsieur le Président. Il s'agit là vraiment d'un gouvernement de promesses non tenues.

Quels signaux le gouvernement envoie-t-il aux jeunes? Il ne leur donne pas l'espoir vital de poursuivre leurs études ou de trouver un bon emploi, afin de pouvoir passer cet hiver et l'été qui s'en vient. Il leur donne une ministre d'État à la Jeunesse qui est chargée de promouvoir l'Année internationale de la jeunesse et qui n'a que le pouvoir de plaider en faveur des jeunes. Autrement dit, c'est une ministre qui ne peut pas protéger leurs possibilités d'emplois pour le moment. Et la promesse de créer d'innombrables emplois qu'a faite le gouvernement? Le gouvernement supprime le Programme Été-Canada et il bloque la limite des prêts aux étudiants pour économiser 5 millions. Il supprime notamment tout à fait le Programme d'échange des jeunes travailleurs, ce que je trouve particulièrement ironique pendant l'Année internationale de la jeunesse. Le document sur la formation annoncé par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald), grâce auquel elle espère promouvoir la consultation avec les provinces, peut donner naissance à un bon plan à longue échéance. Cela ne doit toutefois pas empêcher le gouvernement de prendre des